

Réf: Dossier 481908

Avis de constitution

SOCIETE « AIZONE »

Siège Abidjan Cocody, Angré 8ième tranche non loin
de China Mart, Lot 226 ,llot 16, Lot 226, llot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIZONE »

Objet : Vente de matériels électronique, informatique, papeterie et bureautique-

Maintenance informatique -

En plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Angré 8ième tranche non loin de China Mart, Lot 226 ,llot 16, Lot 226, llot 16

Dirigeant(s) M ZORKOT JAWAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01648 du 06/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08687/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

Pour Avis

Le CEPICI

